

Le 12 septembre 2022

AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES EXTRAORDINAIRES QUI AURONT LIEU VIRTUELLEMENT ET AVIS DE DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS RELATIFS AUX PROCURATIONS

À l'intention des porteurs de parts de :

Fonds de revenu de retraite+ Dynamique
FNB actif de revenu de retraite+ Dynamique

(chacun, un « **Fonds** » et collectivement, les « **Fonds** »)

Mesdames et Messieurs les investisseurs,

Nous vous informons par la présente que les assemblées extraordinaires des porteurs de parts de chacun des Fonds (chacune, une « **assemblée** » et collectivement, les « **assemblées** ») se tiendront simultanément le 18 octobre 2022 uniquement sous forme d'assemblées virtuelles (en ligne) au moyen d'une webdiffusion audio en direct à 11 h (heure de Toronto) (il faut d'abord s'enregistrer au moyen du lien www.virtualshareholdermeeting.com/DRIFDXR2022, qui sera accessible 15 minutes avant le début de l'assemblée, et saisir le numéro de contrôle à 16 chiffres figurant sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote).

Questions à l'ordre du jour des assemblées

Les assemblées sont convoquées aux fins suivantes :

Modification proposée de l'objectif de placement du Fonds de revenu de retraite+ Dynamique

1. pour que les porteurs de parts du Fonds de revenu de retraite+ Dynamique approuvent une modification de l'objectif de placement du Fonds (la « **modification de l'objectif du FRRD** ») afin que celui-ci corresponde essentiellement à ce qui suit :

« Le Fonds cherche à procurer des rendements totaux peu corrélés avec les principaux indices boursiers ou obligataires, sous la forme de revenu et d'une plus-value du capital à long terme, en investissant principalement dans des titres de participation donnant droit à des dividendes ou à des distributions. »

Modification proposée de l'objectif de placement du FNB actif de revenu de retraite+ Dynamique

2. pour que les porteurs de parts du FNB actif de revenu de retraite+ Dynamique approuvent une modification de l'objectif de placement du Fonds (la « **modification de l'objectif de DXR** » et, avec la modification de l'objectif du FRRD, les « **modifications des objectifs de placement** ») afin que celui-ci corresponde essentiellement à ce qui suit :

« Le Fonds vise à procurer des rendements totaux qui ont des corrélations faibles par rapport aux principaux indices des marchés boursier et obligataire sous la forme d'un revenu et d'une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres donnant droit à des dividendes ou à des distributions. »

Autres questions

3. délibérer des autres questions soumises aux assemblées en bonne et due forme.

Avant de voter, veuillez examiner la circulaire d'information de la direction des Fonds datée du 12 septembre 2022 (la « **circulaire d'information de la direction** ») pour obtenir la description complète des questions à l'ordre du jour. Vous trouverez plus d'information sur les modifications des objectifs de placement proposées aux rubriques « Description de la modification de l'objectif de placement du Fonds de revenu de retraite+ Dynamique » et « Description de la modification de l'objectif de placement du FNB actif de revenu de retraite+ Dynamique » de la circulaire d'information de la direction.

Participation aux assemblées virtuelles

Le gestionnaire tient les assemblées uniquement sous forme d'assemblées virtuelles au moyen d'une webdiffusion audio en direct. Les porteurs de parts ne pourront pas assister aux assemblées en personne, mais la participation virtuelle est encouragée. Tous les porteurs de parts des Fonds et fondés de pouvoir dûment nommés, peu importe leur localisation géographique, auront l'occasion de participer de manière égale aux assemblées et de s'entretenir en temps réel avec le gestionnaire et les autres investisseurs. **Même si vous prévoyez actuellement participer virtuellement aux assemblées, vous devriez envisager la possibilité d'exercer d'avance les droits de vote rattachés à vos parts des Fonds, ce qui assurerait la comptabilisation de votre vote dans l'éventualité où vous éprouveriez des problèmes techniques.**

Pour participer à une assemblée, les porteurs de parts d'un Fonds devront se rendre à www.virtualshareholdermeeting.com/DRIFDXR2022, puis se connecter en utilisant le numéro de contrôle à 16 chiffres qui figure sur leur formulaire de procuration ou leur formulaire d'instructions de vote, selon le cas. La plateforme de l'assemblée est pleinement prise en charge par les navigateurs et les appareils fonctionnant avec la dernière version des plugiciels applicables. Veuillez vous assurer d'avoir une connexion Internet fiable, préférablement à haute vitesse, là où vous souhaitez participer à l'assemblée. Les assemblées de chaque Fonds débiteront sans délai à l'heure indiquée dans les présentes le 18 octobre 2022. L'inscription en ligne débutera 15 minutes avant l'heure prévue pour le début de l'assemblée pertinente. Veuillez prévoir suffisamment de temps pour suivre la procédure d'inscription en ligne. Si vous éprouvez des difficultés à accéder à l'assemblée au moment de l'inscription ou durant l'assemblée, veuillez appeler au numéro de soutien technique qui sera affiché sur la page de connexion de l'assemblée. La tenue de l'assemblée par webdiffusion permet aux porteurs de parts et aux fondés de pouvoir dûment nommés d'assister à une assemblée en direct et de poser des questions. Les porteurs de parts inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés peuvent voter pendant une assemblée. **Un numéro de contrôle à 16 chiffres distinct figurera sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote, selon le cas, pour chaque Fonds dont vous êtes porteur de parts à la fermeture des bureaux le 29 août 2022. Si plus d'un numéro de contrôle à 16 chiffres vous a été fourni, que ce soit sur votre ou vos formulaires de procuration ou votre ou vos formulaires d'instructions de vote, selon le cas, et que vous souhaitez voter, vous devrez vous connecter séparément, au moyen de fenêtres ou d'onglets distincts du navigateur, en utilisant chacun des numéros de contrôle à 16 chiffres qui vous a été fourni et qui figure sur votre ou vos formulaires de procuration ou votre ou vos formulaires d'instructions de vote, selon le cas, afin de vous assurer d'exercer la totalité des droits de vote rattachés aux parts que vous détenez dans les Fonds.**

Procédure de notification et d'accès

Comme le permet la législation canadienne en valeurs mobilières, nous avons choisi d'utiliser une procédure de notification et d'accès afin de réduire le volume de papier occasionné par les documents distribués dans le cadre des assemblées. Au lieu de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire

d'information de la direction, vous recevez le présent avis, qui décrit les procédures vous permettant d'accéder à la circulaire d'information de la direction en ligne ou d'en demander un exemplaire imprimé, qui vous sera envoyé gratuitement.

Pour obtenir plus d'information sur la procédure de notification et d'accès, veuillez communiquer avec Gestion d'actifs 1832 S.E.C., gestionnaire des Fonds, au 1-800-268-8186.

Comment accéder à la circulaire d'information de la direction en ligne

Une version électronique de la circulaire d'information de la direction est accessible sur le site Web du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), à l'adresse www.sedar.com, sur le site Web des Fonds, à l'adresse <https://www.dynamique.ca/votedesporteursdetitres/2022>, et sur le site www.proxyvote.com, au moyen du numéro de contrôle inscrit sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ci-joint, selon le cas. Les documents demeureront accessibles sur le site Web des Fonds pendant un an après la date du présent avis.

Comment obtenir un exemplaire imprimé de la circulaire d'information de la direction

Vous pouvez demander qu'un exemplaire imprimé de la circulaire d'information de la direction vous soit envoyé en nous téléphonant au 1-800-268-8186.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire d'information de la direction avant la date limite du vote par procuration fixée à 11 h (heure de Toronto) le 14 octobre 2022, vous devez tenir compte du délai de trois jours ouvrables pour le traitement des demandes, ainsi que du délai d'acheminement habituel du courrier de première classe recommandé par Postes Canada, et faire votre demande avant 11 h (heure de Toronto) le 4 octobre 2022. Avant le 18 octobre 2022, un exemplaire de la circulaire d'information de la direction vous sera envoyé dans un délai de trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Après le 18 octobre 2022 et pendant une période de un an à compter de la date du dépôt de la circulaire d'information de la direction sur SEDAR, un exemplaire vous sera envoyé dans un délai de 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Date de clôture des registres

Le conseil d'administration de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre de commandité du gestionnaire et en sa qualité de fiduciaire et gestionnaire des Fonds, a fixé au 29 août 2022 la date de clôture des registres servant à établir les porteurs de parts qui ont le droit d'être convoqués et de voter aux assemblées.

Vote

Même si les assemblées des Fonds auront lieu au même moment et au même endroit pour des raisons pratiques, les porteurs de parts de chaque Fonds voteront séparément sur les questions qu'ils devront trancher.

La circulaire d'information de la direction comprend les détails relatifs aux modifications des objectifs de placement qui seront à l'ordre du jour des assemblées.

Seuls les porteurs de parts inscrits du Fonds à la fermeture des bureaux le 29 août 2022 (la « **date de clôture des registres** ») ont le droit de recevoir l'avis de convocation à l'assemblée et de voter à cette assemblée. Si vous êtes un porteur inscrit ou véritable de parts d'un Fonds et avez le droit de voter, vous pouvez exercer vos droits de vote de l'une des façons suivantes :

1. Vote par Internet : Pour voter par Internet, visitez le www.proxyvote.com pour accéder au site Web. Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 16 chiffres qui se trouve sur votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote, selon le cas. Si vous avez plusieurs numéros de contrôle à 16 chiffres, assurez-vous de saisir chacun de ceux-ci séparément afin d'exercer la totalité des droits de vote rattachés à vos parts. **L'heure limite pour voter est 11 h (heure de Toronto) le 14 octobre 2022.**
2. Vote par la poste : Veuillez retourner le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote, selon le cas, rempli, signé et daté à Broadridge Investor Communications Corporation (« **Broadridge** »), PO Box 3700, Station Industrial Park, Markham (Ontario) L3R 9Z9, Attention : Data Processing Centre au plus tard à 11 h (heure de Toronto) le **14 octobre 2022**. Le président d'une assemblée peut, à son gré et sans préavis, renoncer à l'application de l'heure limite pour le dépôt des procurations et des formulaires d'instructions de vote. En remplissant et en retournant le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote, selon le cas, vous pouvez participer à une assemblée par l'entremise de la ou des personnes qui y sont nommées. Si plusieurs numéros de contrôle à 16 chiffres figurent sur votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote, selon le cas, assurez-vous d'indiquer une réponse pour tous les numéros de contrôle afin d'exercer la totalité des droits de vote rattachés à vos parts.
3. Vote par téléphone : Vous pouvez donner vos instructions de vote par téléphone au 1 800 474-7501 (français) ou au 1 800 474-7493 (anglais). Vous aurez besoin de votre numéro de contrôle à 16 chiffres qui se trouve sur votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote, selon le cas. Si plusieurs numéros de contrôle à 16 chiffres figurent sur votre formulaire de procuration ou formulaire d'instructions de vote, selon le cas, assurez-vous de saisir chacun de ceux-ci séparément afin d'exercer la totalité des droits de vote rattachés à vos parts. L'heure limite du vote est 11 h (heure de Toronto) le **14 octobre 2022**.

Le porteur véritable de parts d'un Fonds qui reçoit un formulaire d'instructions de vote ne peut l'utiliser pour exercer les droits de vote rattachés à ses parts directement aux assemblées. Il doit plutôt le retourner à Broadridge au moins un jour ouvrable avant le délai fixé pour le dépôt des procurations, comme il est indiqué dans le formulaire. Le formulaire d'instructions de vote a pour but de permettre à un porteur véritable de parts d'un Fonds de donner des instructions à l'égard de l'exercice des droits de vote rattachés à ses parts du Fonds.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir plus d'information, les porteurs de parts des Fonds peuvent se procurer, selon le cas, le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds, le rapport de la direction sur le rendement du fonds, les rapports financiers intermédiaires non audités et les états financiers annuels audités les plus récents déposés par chaque Fonds auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada. On peut consulter des exemplaires de ces documents sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et en obtenir gratuitement sur demande en téléphonant au gestionnaire, au numéro sans frais 1-800-268-8186, en consultant le site Web du gestionnaire, à l'adresse www.dynamic.ca, ou en écrivant à l'adresse suivante : 1832 Asset Management L.P., c/o Statements and Document Production, 16th Floor, 40 Temperance Street, Toronto (Ontario) M5H 1Y4.

FAIT à Toronto le 12 septembre 2022.

Par ordre du conseil d'administration de Gestion d'actifs 1832 Inc., S.E.N.C., à titre de commandité et au nom de Gestion d'actifs 1832 S.E.C., fiduciaire et gestionnaire de chaque Fonds.

Par : (signé) « *Simon Mielniczuk* »

Titre : Secrétaire